



Bulletin municipal

Vertical

- 1 Dans quel hameau est situé le château d'eau ?
- 2 Comment s'appelle l'association musicale de la commune ?
- 3 Quel est l'animal symbole de la commune ?
- 4 Quel est le point commun des noms des rues du Tremblay ?
- 6
- 9 Combien la commune compte-t-elle de hameaux, bourg inclus (en lettres) ?
- 10 Quel service de secours est basé sur la commune ?
- 12 Qu'est ce qui manque à l'église de Magny ?

Horizontal

- 4 Dans quel hameau est situé la gare ?
- 6 Quel sport peut-on pratiquer sur la commune ?
- 7 Qui sont les occupants de l'hôtel de Magny ?
- 8 Comment appelle-t-on les habitants de Magny ?
- 11 Où se situe le bureau de poste ?
- 13 Quelle soirée est organisée chaque année en novembre par le Comité des Fêtes ?
- 14 Quel bâtiment municipal a été inauguré en 2016 ?

Magny 2025



<http://www.magny28120.fr>



02 37 24 52 14



magny-mairie-28@orange.fr

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Ce bulletin municipal s'inscrit dans la continuité de la mission d'information de la commune : vous tenir informés de la vie locale, des services municipaux et des actions conduites au quotidien dans l'intérêt général.

Dans un contexte national particulier, la commune demeure un espace de proximité, d'écoute et de service public. Les agents communaux poursuivent leur engagement avec sérieux et disponibilité afin d'assurer la continuité des services et le bon fonctionnement des équipements communaux.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme, son sens du service public et son investissement au quotidien. Leur engagement contribue directement à la qualité des services rendus aux habitants.

Je souhaite également adresser mes remerciements aux habitantes et habitants pour leur participation à la vie communale, leur civisme et leur attachement à notre cadre de vie. Leur implication, sous toutes ses formes, participe au dynamisme et à la cohésion de notre commune.

J'effectue un dernier remerciement à notre conseiller municipal Michel BLAU qui nous a quitté en octobre dernier.

À l'aube de cette nouvelle année, je forme pour chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères de santé, de sérénité et de réussite dans vos projets personnels et professionnels. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, du respect et du vivre-ensemble. Ce numéro vous propose des informations pratiques, des actualités locales ainsi qu'un éclairage sur les initiatives associatives et citoyennes qui font vivre notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le Maire



Sommaire

Vie Pratique :

Le mot du Maire.....	Page 3
Horaires et numéros utiles	Page 4
Finances	Page 5
Tarifs postaux	Page 6
Enfance Jeunesse : école et services périscolaires	Page 7
Inscriptions listes électorales - recensement.....	Page 8
Eau potable - culte.....	Page 9
Tarifs communaux : cimetière - salle des fêtes.....	Page 10
Urbanisme	Page 11
Civisme.....	Page 12
Le frelon asiatique, un fléau.....	Page 13
Sécurité routière, carton rouge sur la vitesse !.....	Page 14
Panneau Pocket fête ses 1 an! - Maison France Services..	Page 15
Transports	Page 16
Gestion des déchets.....	Page 17
L'adressage.....	Page 18
Questionnaire santé.....	Page 19
Comptes rendus des réunions de conseil municipal	Page 19

Vie locale :

Eure et Loir en guerre - Tour d'Eure et Loir.....	Page 20
Salle des fêtes - aménagements - antenne relais.....	Page 21
Le bus numérique.....	Page 22
Un nouveau lieu de rencontre : la bibliothèque participative	Page 23
Vie de l'école	Page 24
Repas des anciens	Page 25
Halloween	Page 26
Commémorations	Page 27
Festivités du 14 Juillet	Page 28
Etat Civil	Page 29
Association des parents d'élèves	Page 30
Combray Rugby Club	Page 31
Comité des fêtes	Page 32
Métronosiques	Page 33
Amicale des sapeurs pompiers	Page 34
Centre d'intervention des pompiers	Page 35

Vie pratique

L'équipe municipale

Maire : Frédéric DELESTRE 06 29 63 30 11

1er Adjoint : Francisco GONÇALVES 06 03 22 68 34

2ème Adjoint : Céline THIBAULT 06 10 21 52 33

Les conseillers

Vincent KINDMANN

Stéphanie LUCAS

Christian QUOUILLAULT

Véronique LE PEROUX

Driss ESSADIKI

Sébastien EVAIN

Emmanuel LEFEVRE

Roselyne RENAUDIN

Yannick LEFEBVRE

Alain GALET

Horaires secrétariat de Mairie et agence postale

Lundi : fermé le matin / 15H00 - 17H45

Mardi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h45

Mercredi : **fermé toute la journée**

Jeudi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h45

Vendredi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h45

Levée boîte aux lettres extérieure à 15h25 en semaine et le samedi à 10h00

Levée agence postale à 15h25 durant les jours d'ouverture uniquement

Numéros utiles

Mairie : 02 37 24 52 14

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence : 112

Numéro urgence par SMS : 114

Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie Illiers Combray : 02 37 24 25 70

Communauté de Communes : 02 37 23 25 72

Ecole de Magny : 02 37 24 52 90

Garderie de Magny : 02 37 84 53 01

France service : 02 37 25 28 33

Service d'urgence eau : 02 36 25 39 40

Service d'urgence SYNELVA : 02 37 91 80 20

Vie pratique

Finances année 2025

Nouveau service « paiement de proximité »



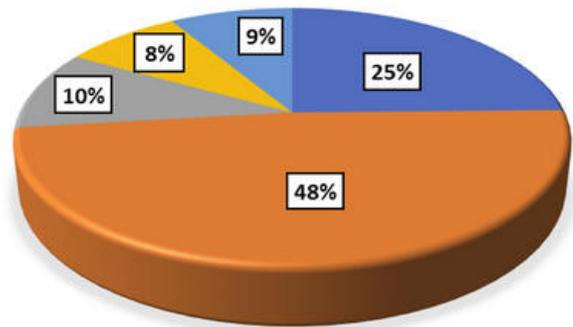
Pour payer en espèces* :
**vos impôts, amendes,
 avis de cantine,
 de crèche, d'hôpital...**
**rendez-vous chez
 votre buraliste agréé
 affichant ce logo**

* en espèces dans la limite de 300€
 ou par carte bancaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES
 FINANCES PUBLIQUES

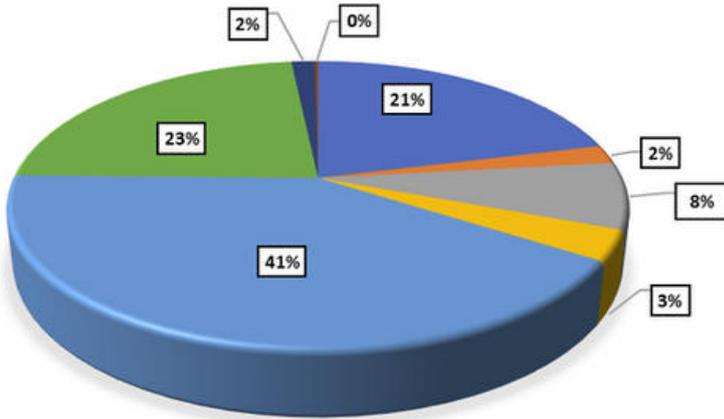
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuation de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 67 Charges spécifiques



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- 002 Résultat de fonctionnement reporté
- 013 Atténuations de charges
- 70 Produits de services, du domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 731 Fiscalité locale
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits spécifiques



Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Vie pratique



LA POSTE

Tarifs postaux au 1er janvier 2026



Lettre verte suivie :

Permet de savoir quand le courrier a été distribué

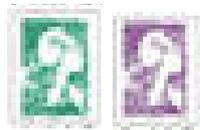
Poids jusqu'à...	Tarif France
20 g	2.02 €



Lettre Services Plus :

Permet d'envoyer rapidement dans un délai indicatif de 2 jours, suivi inclus

Poids jusqu'à...	Tarif France
Jusqu'à 20 g	3,47 €



Lettre verte :

Poids jusqu'à...	Tarif France	Tarif international
20 g	1,52 €	2,25 €



Lettre recommandée :

Permet à l'expéditeur d'obtenir une preuve de dépôt et, en option, un accusé de réception signé par le destinataire.

Tarif France	
Poids jusqu'à...	R1
20 g	6,11 €

ASSMAT28.EURELIEN.FR
LE SITE POUR TROUVER SON ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) EN EURE-ET-LOIR

de 2 400 professionnel(le)s agréé(e)s sont en activité en Eure-et-Loir

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher

Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation
www.teleassistance-admr28.fr

Temps d'animation Séniors LISA
Visites de convivialité à domicile

Service Autono'Vie
pour accompagner les personnes isolées

L'ADMR a pour mission de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie.

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes accompagnées.

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées
- Aider au fonctionnement de l'association : participer à la gestion, assurer des missions de secrétariat

Vous êtes intéressé(e) ?
Contactez l'association !

OSONS!
le bénévolat ADMR

Association locale ADMR de ILLIERS-COMBRAY
☎ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fed28.admr.org - www.fed28.admr.org

Vie pratique

Inscription scolaire et fonctionnement des services périscolaires

GARDERIE :

Le matin, les enfants peuvent être déposés entre 7h00 et 8h50.

Le soir, les enfants peuvent être récupérés entre 16h30 et 18h30 (18h00 le vendredi).

La garderie est joignable aux horaires d'ouverture au 02 37 84 53 01.



Votre enfant est né en 2023.
L'heure est venue de l'inscrire à l'école !

Groupe scolaire
Claude Daniel

Inscription
rentrée
2026-2027

L'inscription est à effectuer dès maintenant via le formulaire en ligne :
www.magny28120.fr

Mairie de Magny
9 Rue des Sources du Loir
28120 Magny
02 37 24 52 14
magny-mairie-28@orange.fr
www.magny28120.fr

A retourner à la mairie de Magny avec une copie du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant



RESTAURATION SCOLAIRE :

La cuisine de l'EHPAD « Les Genêts » à Illiers-Combray est le fournisseur des repas. Les menus sont affichés à la porte de l'école et sur le site internet de la commune.

Les enfants inscrits à la cantine sont accueillis par le personnel communal de 12h00 à 13h20.

Vie pratique

Comment savoir si je suis inscrit(e) sur les listes électorales ?

L'inscription se fait automatiquement à 18 ans dans la commune de recensement.

En cas de déménagement, l'inscription sur les listes de sa nouvelle commune relève d'une démarche volontaire de l'administré (muni de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Pour cela, il existe deux possibilités :

- En ligne sur le site service-public.fr
- En Mairie muni du Cerfa n° 12669*02

Attention : La date limite d'inscription pour les prochaines élections est le 6 février 2026 en mairie.

Suis-je inscrit(e) sur les listes électorales de ma commune ?

Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur le site : www.elections.interieur.gouv.fr puis "interroger sa situation électorale".

A 16 ans, je pense au recensement!

Je me rends à la mairie de mon domicile avec ma carte d'identité et mon livret de famille pour obtenir mon attestation de recensement **à conserver** (aucun duplicata ne sera délivré).

La convocation pour la journée défense et citoyenneté (JDC) me sera transmise automatiquement suite à mon recensement en mairie.

**BIENTÔT 16ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

Toutes les informations ici

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
En prenant RDV à la mairie, avec :
• sa carte d'identité
• son livret de famille
• un justificatif de domicile

POUR SUIVRE VOTRE ENGAGEMENT SUR **DÉFENSE+**

Social media links: INSTAGRAM (@DSDNouvelle), LINKEDIN (Direction du service national de la jeunesse), X (@DSDNouvelle), YOUTUBE (DSDNouvelle)

Vie pratique

Eau potable, une gestion de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche

Depuis le 1er janvier 2025, la gestion de l'eau potable est une compétence de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche. En juillet, une société mixte à opération unique (SEMOP) nommée "Les Eaux Beauperchoises" est mise en place.

Elle est constituée d'actionnaires : Communauté de Communes (49%) et Aqualter (51%)

Pour toute demande, vous pouvez soit prendre contact par téléphone ou mail, soit vous rendre dans les locaux de la Communauté de Communes lors des permanences le mercredi de 9h00-12h00 et de 14h00-17h00.

En dehors des permanences, vous pouvez contacter le service du lundi au vendredi de 8h00-12h00 et de 13h30-17h00 (16h30 le vendredi). Une astreinte est également disponible en cas d'urgence.



Siège de la Communauté de Communes
15 rue Philebert Poulain
28120 Illiers-Combray
Par téléphone : 02.36.25.39.40
Par mail : contact@leseauxbeauperchoises.com

Culte

Le secteur paroissial d'Illiers Combray dont fait parti Magny est rattaché au Doyenné des Vallées qui regroupe les paroisses de Courville, Saint Georges sur Eure et Illiers-Combray.

L'abbé Monnier est joignable au presbytère d'Illiers Combray au 02 37 24 00 34.



Vie pratique

Tarifs communaux : concession cimetière et location de la Salle Des Fêtes

Tarifs cimetière au 1er janvier 2025:

Concession trentenaire : 300 €
Concession cinquanteenaire : 400 €

Case colombarium

Concession trentenaire : 400 €
Concession cinquanteenaire : 800 €
Plaque nominale : 200 €

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres : 100 €
Plaque nominale et gravure : 150 €

Cavurne

Concession trentenaire : 200 €



Tarifs location de la salle polyvalente au 1er janvier 2025

Forfait journalier en semaine (par jour du lundi au vendredi)

Grande salle (avec cuisine) :
250 € (450 € hors commune)
Petite salle (sans cuisine) :
100 € (200 € hors commune)
Supplément cuisine: 50 € (100 € hors commune)

Forfait week-end (avec cuisine samedi et dimanche)

Grande salle :
350 € (550 € hors commune)
Grande salle + petite salle :
450 € (750 € hors commune)

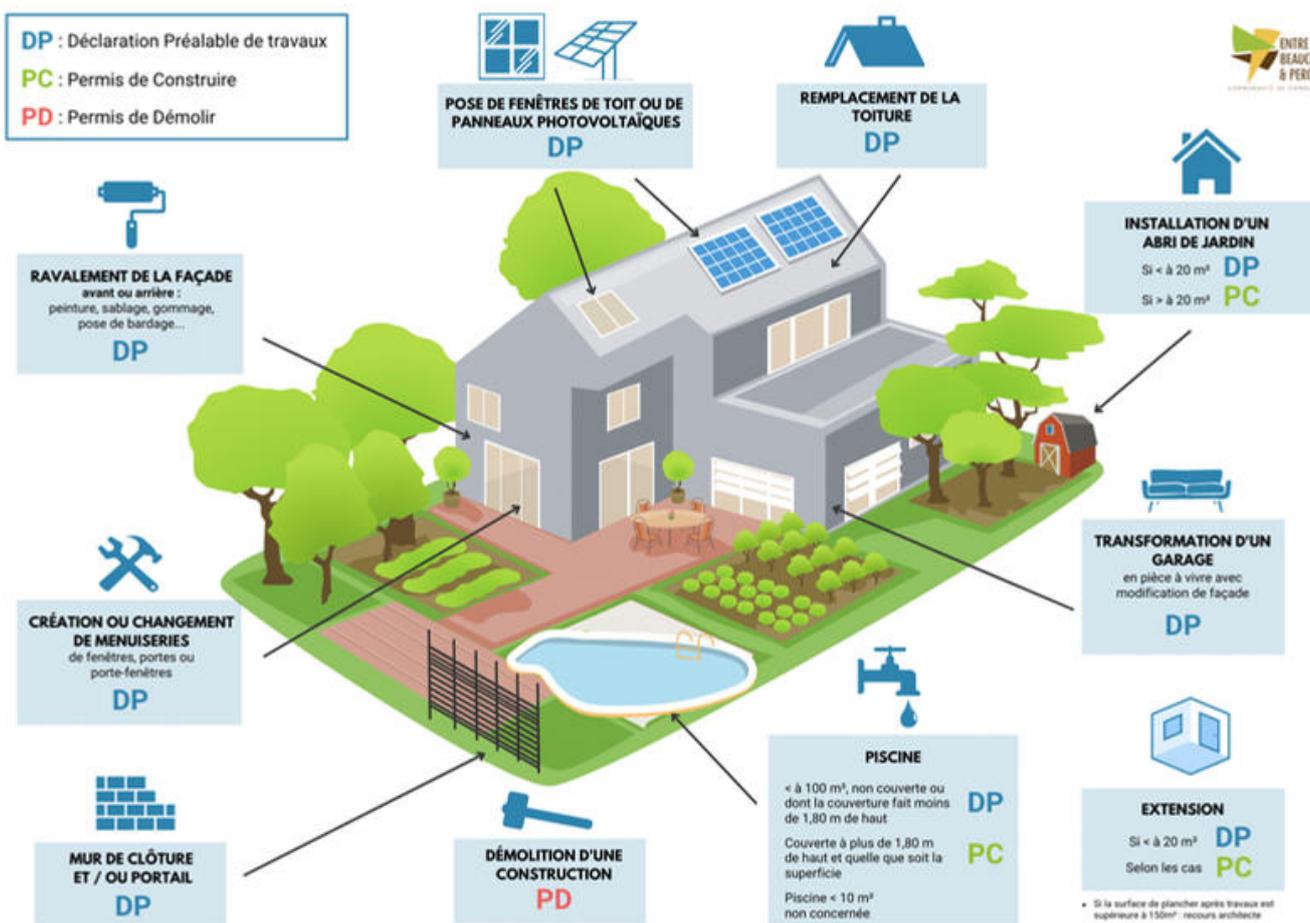
Option location de vaisselle : 1€ par personne.



Les réservations se font via le site internet de la commune ou en vous rendant en Mairie sur les horaires d'ouverture.

Vie pratique

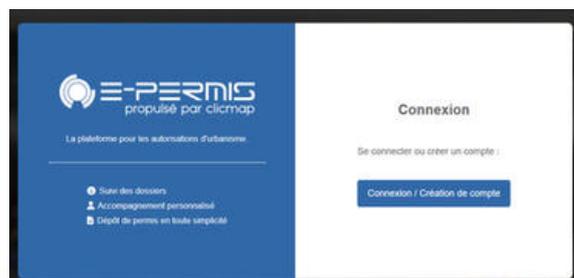
Urbanisme : Quand et où dois-je faire une demande?



Tous les dossiers d'urbanisme doivent être transmis sur le site www.e-permis.fr

Les étapes :

- 1 Créer son compte gratuitement
- 2 Remplir le formulaire identique aux anciens cerfa
- 3 Joindre les documents numériques
- 4 Valider le dossier et l'envoyer



Vie pratique

Civisme

Nuisances sonores:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils à forte intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués uniquement sur les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Entretenir les plantations :

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent de sa propriété

Respecter les distances minimales :

Plantations de plus de 2 mètres :
Minimum 2 mètres de la limite séparative.

Plantations de moins de 2 mètres :
Minimum 0,50 mètre de la limite séparative.

Lors du non-respect de ces distances, le propriétaire peut être contraint d'élaguer les arbres ou de les arracher.

Vivons ensemble !



L'élagage des arbres et haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation routière (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Vie pratique

Le frelon asiatique, un fléau



Les frelons asiatiques sont présents dans notre région depuis plusieurs années maintenant. Ils attaquent les abeilles et les tuent ce qui menace les écosystèmes. Il en est de l'effort de chacun d'être attentif aux nids de cette espèce nuisible.

Un nid non détruit = 5 nids l'année suivante

Ils sont souvent dans des endroits peu fréquentés (haut des arbres, buissons, cabane de jardin, conduits de cheminée, le long d'un volet fermé, ...)

Que faire si je vois un nid de frelon asiatique ?

1. **Je n'y touche pas** au risque de me faire attaquer.
2. Le nid est sur ma propriété, je contacte une société qui procèdera à la destruction de celui-ci avec des moyens de sécurité adaptés.
3. Le nid n'est pas sur ma propriété, je contacte le propriétaire si possible ou je préviens la Mairie afin qu'elle puisse prendre contact avec la personne concernée.

TRUC ET LOIR
DESTRUCTION NUISIBLES
• Dératisation • Désinsectisation
Devis Gratuit
Stéphane BRAUN
06 25 12 42 77
7/7 jours Week-end et jours fériés

Vie pratique

Sécurité routière, carton rouge sur la vitesse !



Radars pédagogiques :

Les radars pédagogiques ont été réinstallés d'octobre 2025 à janvier 2026 Rue des Sources du Loir et Rue Jean Moulin.

Les données relevées par le radar montrent une vitesse moyenne à 35km/h, avec une vitesse maximale à 65km/h.

La vitesse est élevée sur la Rue des Tilleuls et la Rue de la Beauce au Perche ainsi que sur quelques autres axes de la commune. Nous comptons sur votre civisme pour respecter le code de la route et sécuriser la commune.



Nouveaux aménagements :

Des remontées ont été faites concernant la circulation sur certaines intersections de la commune. Ainsi, après avoir étudié ce qui pouvait être réalisé, deux points vont être réaménagés.

Les priorités au niveau du carrefour de la Rue du Grand Orme avec la Rue de la Beauce au Perche vont être modifiées.

Au Tremblay, un "stop" va être installé Rue des Thuyas à l'intersection de la rue des Peupliers.

Nous comptons sur votre vigilance.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Vie pratique

Panneau Pocket fête ses 1 an !

L'application Panneau Pocket est déjà utilisée par 256 Magnusiens et Magnusiennes !

Pour rappel, vous pourrez vous tenir informé sur :

- Une manifestation ou cérémonie
- Les dates de sorties des poubelles à verres
- Une coupure d'eau ou d'électricité
- Des informations en provenance de la Communauté de Communes.
- Des animations à destination de divers publics

Alors n'hésitez plus, rejoignez vous aussi la communauté Panneau Pocket !



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

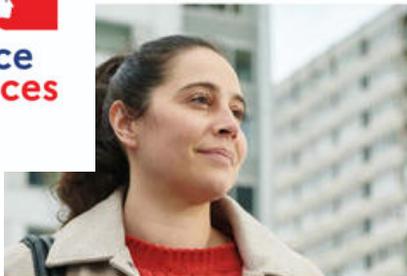
4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans



Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire

Malo
23 ans



J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli

Josiane
63 ans



VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Maison France Services
2-4 Rue des Poulies 28120 Illiers Combray
Téléphone : 02 37 25 28 33
Mail : franceservices@illiers-combray.com
Ouverture du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Vie pratique

Transports

Les bus scolaires circulent chaque jour pour transporter les élèves de la maternelle au collège.



Une ligne de bus régulière relie Magny à la Gare routière de Chartres en période scolaire matin et soir.



La ligne SNCF Chartres - Courtalain circule toute l'année, l'arrêt de cette ligne sur la commune de Magny se situe au hameau "La Halte".

"Rémi à la demande" permet aux habitants de se rendre ou revenir d'Illiers-Combray selon les créneaux ci-dessous sur simple réservation au 08 06 70 33 33.

Les horaires des différents services sont disponibles sur notre site internet.



ILLIERS-COMBRAY			
LUNDI	14 H	MAISON DE SANTÉ MARCHÉ CENTRE VILLE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAISON FRANCE SERVICES GARE SNCF INTERMARCHÉ	17 H
VENDREDI	9 h		12 H

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

Un véhicule partagé bientôt à Magny ?

Un projet de développement d'un parc de véhicules électriques partagés est en réflexion au niveau de la Communauté de Communes.

Les véhicules seraient branchés sur des bornes dans plusieurs communes.

La location serait possible à la journée ou à la demi-journée avec départ de la borne et retour à ce même lieu avec réservation et paiement par l'intermédiaire d'une plateforme informatique.

Ce projet découle de la taxe mobilité payée par les entreprises afin de favoriser des déplacements plus "verts".

Vie pratique

SICTOM Brou Bonneval Illiers

Facile ! C'est un emballage : on peut le mettre dans le bac jaune !



Rappel tri sélectif

Une campagne de sensibilisation au tri des déchets dans les poubelles a été faite par le Sictom en début d'année. Les personnes pour lesquelles des erreurs de tri ont été recensées se sont vues refusées leurs déchets lors des ramassages et ont reçu un flyer expliquant les règles de tri.

Ces contrôles aléatoires ont désormais lieu toute l'année. En cas de récidive, des sanctions à l'encontre des personnes concernées pourraient être prononcées.

Jours de ramassage des déchets

(sortir les bacs la veille)

Mercredi : bacs gris et jaune
3ème jeudi du mois : bac vert
Lors des jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain.

La déchèterie la plus proche se situe à Illiers-Combray.

Vous avez également accès aux déchèteries de Brou et Bonneval (jours et horaires d'ouvertures différents) ainsi qu'à la plateforme de compostage de Dangeau.



Déchèterie d'Illiers-Combray

Déchets acceptés :

Conditions d'accès et tarifs disponibles par téléphone et sur notre site internet : <https://www.sictombbi.fr>
Justificatif de domicile obligatoire.
Dépôt limité à 3m3

ZI rue des Tilleuls
28120 Illiers-Combray
02 37 24 13 32

Horaires d'ouverture

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Du 1er mars au 31 octobre	9h00-11h45 14h00-18h15	Fermé	9h00-11h45 14h00-18h15	9h00-11h45	9h00-11h45 14h00-18h15	9h00-11h45 14h00-18h15
Du 1er novembre au 28 février	9h00-11h45 13h30-17h15	Fermé	13h30-17h15	9h00-11h45	9h00-11h45 13h30-17h15	9h00-11h45 13h30-17h15

Vie pratique

L'adressage pour une mise à jour obligatoire de la base nationale

Qui est concerné ?

Les habitants des hameaux ne comportant qu'une seule rue où chaque maison aura désormais son propre numéro.

Les personnes ayant été contactées sur des rues portant des anomalies à rectifier :

- Boisseau
- Rue et Clos de Coudreaux (Bienfol)
- Rue de l'Aubépine (le Tremblay)

Que dois-je faire ?

Rien à faire.

La mairie délivrera à chaque foyer concerné un certificat d'adressage justifiant de la nouvelle adresse.

Un courrier type pourra également être délivré par mail sur demande afin de faciliter les démarches auprès des différents organismes.



Rappel

Chaque propriété doit avoir son numéro accroché et visible de la voie publique.

Les frais d'apposition et d'entretien des plaques sont aux frais du propriétaire.

En cas d'interrogation ou d'anomalie, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.

Vie pratique

Le questionnaire santé : mieux prévenir pour mieux secourir.

Un questionnaire santé a été distribué à chaque foyer de la commune en février dernier.

L'objectif premier de celui-ci est de recenser les personnes vulnérables, isolées, à risque médical particulier ... où il serait nécessaire de venir porter assistance en premier lieu s'il venait à y avoir un événement climatique majeur, un état d'urgence absolu.

En ayant un registre en mairie, les services d'intervention peuvent gagner un temps précieux.

Malheureusement, seul 19 foyers ont répondu à notre sollicitation.

Soit moins de 10% des habitants de la commune.



Formulaires d'urgence - registre de santé 2025

En cas d'événement de force majeure (catastrophe naturelle, catastrophe humaine, incendie, etc.) Ces informations sont essentielles pour assurer la sécurité de chacun, ces données restent confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins d'urgence.

ABREVIATIONS :

Composition du foyer : (En cas de membre supplémentaire, merci de bien vouloir le signaler au verso)

Personne	Prénom	Date de naissance	Téléphone	Mail	Personne à contacter (nom et coordonnées)	DISPOSITIF DE SECOURS À DOMICILE (traitement, appareillage, etc.)	DISPOSITIF DE SECOURS À DOMICILE (traitement, appareillage, etc.)
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>							

Vous n'avez plus le formulaires et souhaitez le remplir, contactez la Mairie par mail, téléphone ou directement en venant aux horaires d'ouverture.

Comptes rendus des réunions de conseil municipal

Les comptes rendus des réunions de conseil municipal sont disponibles à la consultation sur le site internet de la commune ou en Mairie aux horaires d'ouverture.

Vie locale

Eure et Loir en guerre : un ouvrage collaboratif qui retrace l'histoire des communes Euréliennes.



Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'Eure-et-Loir a traversé l'une des périodes les plus difficiles de son histoire.

La défaite de 1940, l'Occupation, les privations, mais aussi les premiers actes de résistance et l'espoir de la Libération ont profondément marqué les villes et villages.

Ce livre propose un récit inédit, minutieux et vivant, retraçant l'histoire de chacune des communes d'Eure-et-Loir pendant ces années tourmentées.

On y découvre les tragédies de la guerre, le poids de la répression, la douleur des familles éprouvées, mais également les élans de courage, de solidarité et de résilience qui ont jalonné cette période.

Cet ouvrage est disponible en prêt gratuit à la Mairie ou à l'achat dans toutes les librairies au tarif de 19.90€

Le tour d'Eure et Loir à Magny

Le Tour d'Eure et Loir revient une nouvelle fois cette année, il traversera Magny dans l'après midi du vendredi 24 avril 2026.

Afin de sécuriser les intersections, un appel aux bénévoles est fait par les organisateurs pour tenir le rôle de signaleur.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Vie locale

La salle des fêtes fait peau neuve

Une première étape de franchie en 2025 dans la rénovation de la salle des fêtes, la couverture a été refaite cet été.

Désormais c'est une toiture neuve et isolée qui recouvre la salle des fêtes.



Aménagement paysagé



Des fossés étaient présents depuis plusieurs années devant le stade municipal afin de limiter les risques de squats. Ceux-ci étant peu esthétiques, une jolie haie paysagère est venue les remplacer.

Antenne relais, ça capte à Magny !

Au vu du faible réseau téléphonique sur la commune, la compagnie Circet propose l'installation d'une antenne relais à côté du château d'eau. Celle-ci permettra aux utilisateurs de bénéficier d'un réseau de qualité.



Vie locale

Le bus numérique

Pour qui ?
Pour tous à partir de 55 ans

Pourquoi ?
Pour répondre à toutes les difficultés sur
smartphone, tablette et ordinateur

A quel prix ?
Gratuitement, il est financé par les
caisses de retraites et le département



Quand ?
Les 22 et 30 janvier, le 12 février 2026
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00



Où ?
A Magny, sur le parking de la Mairie

Comment je m'inscris ?
A la Mairie sur un
ou plusieurs créneaux

Est-ce que l'on me prête du matériel ?
Du matériel est à disposition mais il est possible
d'utiliser son propre matériel pour évoquer les
problématiques rencontrées

Alors en route, venez rejoindre l'aventure !

Vie locale

Un nouveau lieu de rencontre : la bibliothèque participative

Dans le hall de la Mairie se trouve la nouvelle bibliothèque participative municipale gratuite, elle est fondée sur le civisme et le partage.

De nombreux livres pour tous les goûts et tous les âges tel que des romans, documentaires et livres jeunesse attendent les lecteurs sur de jolies étagères aménagées par l'agent technique communal.

Le principe reste celui d'une "Boîte à livres".

Chacun peut prendre un ou plusieurs livres gratuitement et sans abonnement, le consulter sur place ou le ramener chez lui, le rapporter (ou pas) après lecture, le donner à un proche, l'échanger contre un autre livre...



Ainsi chaque livre vit sa petite aventure et a la chance de rencontrer plusieurs lecteurs plutôt que d'être oublié au fond d'une armoire... Il est possible de déposer des ouvrages pour permettre à chacun de les découvrir.

Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires, cuisine...) sont les bienvenus (sauf catalogues et magazines). Les livres doivent être en suffisamment bon état pour être lus (La bibliothèque n'est pas une poubelle !).

Les horaires d'ouvertures sont ceux de la Mairie

Lundi : fermé le matin / 15H00 - 17H45

Mardi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h45

Mercredi : **fermé toute la journée**

Jeudi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h45

Vendredi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 17h45

Merci de prendre soin des livres pour le plaisir de tous.
La mairie se réserve le droit d'enlever tout document susceptible d'être choquant.



Vie locale

Théâtre pour tous à l'école Claude Daniel !

L'école Claude Daniel de Magny, du Regroupement Pédagogique Intercommunal Cernay - Les-Châtelliers-Notre-Dame - Magny - Marchéville, accueille les enfants de la Petite Section de maternelle au CE1 répartis en quatre classes (Marchéville accueille les enfants du CE2 au CM2). L'équipe enseignante est composée, pour la huitième année consécutive, de Mmes ESNAULT, FOUCHER et FERRÉ et de M. LABUSSIÈRE qui assure également la direction de l'école. Pour la troisième année consécutive, Mme SERVAIN prend le relais de M. LABUSSIÈRE le mardi, jour de décharge de classe pour la direction.



L'école s'est engagée cette année dans un projet "théâtre" ambitieux. Ainsi, toutes les deux semaines, Charlotte JARZAT, intervenante agréée, anime des séances de pratique théâtrale avec chacune des quatre classes. Les thèmes de travail des séances sont variés, selon les envies des enseignants. Les enfants y apprennent, par le jeu, à exprimer des émotions, à retenir des textes, des attitudes, à prendre une place au sein du groupe... C'est aussi l'occasion d'aborder du vocabulaire et d'enrichir celui-ci.

Ces séances donneront lieu à une séance de travail en public pour les plus petites classes et à une représentation d'un spectacle pour les plus grandes classes

Ce projet onéreux n'aurait pas pu se faire sans l'aide financière de l'Association de Parents d'Élèves (APE Magny-Marchéville), qui, grâce aux actions qu'elle organise (marché de Noël, fête des écoles...) récolte des fonds qu'elle redistribue aux deux écoles du regroupement.



En lien avec le travail sur le théâtre, les enfants ont assisté à un premier spectacle vivant à la fin du mois de novembre et assisteront à un deuxième spectacle au mois de mars 2026 à la salle des fêtes. Peut-être pourrons-nous également nous rendre au théâtre de Chartres pour une visite et/ou un spectacle.

L'équipe reconduit chaque année les "matinées des parents" conformément au projet d'école. Il s'agit de moments où les parents (et grands-parents), qui peuvent se rendre disponibles, mènent des ateliers (préparés par les enseignants) auprès de groupes de 6 à 7 enfants de 3 à 8 ans.

Deux matinées des parents ont déjà eu lieu cette année : l'une à l'occasion de la "semaine du goût" en octobre, et l'autre, le 28 novembre, pour confectionner des décorations pour les fêtes.

La prochaine aura lieu le 26 janvier 2026. Ce sera l'occasion d'une matinée "jeux de société".

Comme chaque année, les écoles de Magny et Marchéville se retrouveront avant les vacances de Noël pour un moment de chorale et un petit goûter convivial. Des activités partagées à l'occasion du 100ème jour d'école ou d'Olympiades entretiennent également le lien entre les deux écoles.

Vie locale

Repas des anciens



Cette année, nos aînés ont fait un bon en arrière pour revenir le temps d'une journée dans les années 80. Minitels, vinyles et cassettes audios avaient fait leur retour parmi de nombreux autres oubliés.



La bonne humeur était au rendez-vous avec les différentes animations proposées par les conseillers municipaux et un repas laissant réagir les papilles.



Vie locale

Halloween

Cette année, ce sont les chauves-souris qui ont envahies Magny en ce 31 octobre 2025, soir d'halloween.



Ils ont dû faire preuve de courage et surtout utiliser leurs cinq sens pour avancer dans les différentes énigmes de l'escape game concocté par l'équipe du conseil municipal.



Bonne nouvelle, les chauves-souris ont été vaincues!



De nombreux visiteurs ont tenté d'atteindre l'objectif final : déchiffrer le code du coffre pour sortir.



Afin de se remettre de ses émotions, chacun a pu se restaurer au niveau de la buvette.



Vie locale

Commémorations de la fin de la guerre d'Algérie, du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre 2025

Comme chaque année, nous remercions l'harmonie de Bailleau le Pin qui a répondu présent pour venir honorer la mémoire des anciens morts pour la France.



De nombreux habitants ont fait le déplacement pour participer aux différentes commémorations.



Chaque cérémonie est suivie d'un pot de l'amitié à la Mairie.



Merci à chacun pour sa participation.



Vie locale

Fête nationale



Le traditionnel pique nique partagé a eu lieu sous le soleil de Magny.



Après un cocktail et de bons petits plats, l'après-midi s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur avec des jeux champêtres à disposition.



Sans horaire de fin, cette journée dure dans le temps pour le plus grand plaisir des participants.

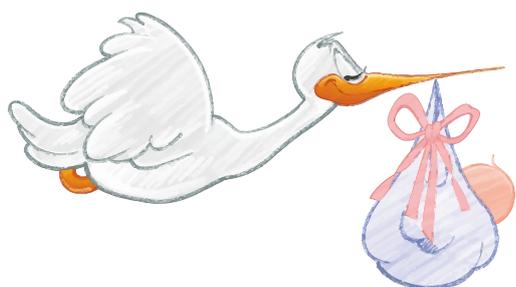
N'hésitez pas en 2026, convivialité et partage sont au rendez-vous.



Vie locale

Etat civil

Ils sont nés en 2025



Bénard Kucala Elyo né le 25 février

Ronce Malo né le 23 mars

Manceau Charlotte née le 24 mai

Tiffouin Alezio né le 30 juillet

Ballesteros Louise né le 21 septembre

Dubosq Gabby née le 23 septembre

Dicara Nelly née le 24 octobre

Morice Ezéchiél né le 05 décembre

Boyer Léo né le 21 décembre

Ils se sont mariés en 2025

Oger Jossya et Legrand Philippe le 07 juin

Merciris Sandra et François Romain le 07 juin

Alzuria Sarah et Gaber Franck le 05 juillet



Ils nous ont quittés en 2025



Rousselet née Severin Nadia le 29 août

Blau Michel le 04 octobre

Bulou Odile le 19 novembre

Vie locale

Association des parents d'élèves

Cette année encore, l'APE a offert aux enfants scolarisés dans nos écoles de Magny et Marchéville des moments festifs, en organisant plusieurs manifestations au cours de l'année 2025 :

Le jeudi 23 janvier, la galette des Rois a été offerte aux deux écoles, les enfants ont pu profiter d'un moment de partage au réfectoire à l'heure du goûter.

Au printemps, notre traditionnelle boum a rencontré un grand succès! Cette année, tous les niveaux étaient conviés ensemble pour un après-midi festif. Au programme : danse, chant et goûter gourmand ont rythmé ce moment. Nous remercions les parents qui nous ont bénévolement offert des gâteaux pour cette occasion.



Pour terminer l'année scolaire, la fête des écoles a eu lieu le samedi 21 juin. Soleil et chaleur nous ont accompagnés et les enfants nous ont offert un superbe spectacle préparé avec leurs enseignants. Le barbecue et les frites ont rencontré un grand succès et les stands de jeux ont fait carton plein. Une manifestation festive et conviviale pour petits et grands.

En septembre, un nouveau bureau a été élu pour démarrer cette nouvelle année scolaire, avec cette même volonté d'organiser de belles manifestations pour vos enfants.

Le même mois, la mairie de Marchéville nous a confié la buvette de son bric-à-brac du patrimoine. La recette de cette superbe journée nous a été offerte en totalité et nous les en remercions.

Pour clôturer cette année 2025, notre traditionnel Marché de Noël a eu lieu ce vendredi 5 décembre à la salle des fêtes de Magny. Un rendez-vous incontournable de notre association, où se mêlent fabrications de Noël, gourmandises sucrées, tartiflette et stands de jeux pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

Enfin, nous tenons à remercier les maires de nos communes, les équipes enseignantes et communales, ainsi que les bénévoles qui œuvrent à nos côtés, votre présence est indispensable à la poursuite de nos manifestations.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026, et vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.

Les membres du bureau.



Vie locale



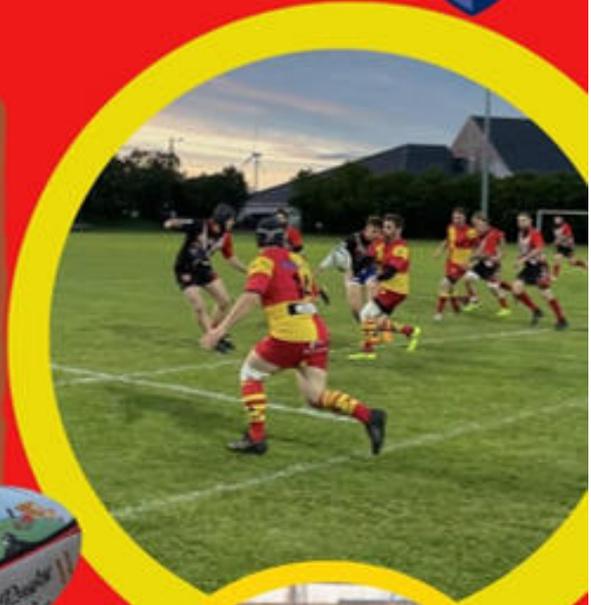
COMBRAY RUGBY CLUB



Ecole de rugby à partir de 3 ans

- **BABY et M6 : Samedi 10h30**
- **M8, M10 et M12 : Mardi 18h30 et Samedi 10h30**
- **M14(*) : Mardi et Jeudi 18h45 et Samedi 14h00(**)**

(*) Rassemblement Val de Beauce, les entraînements se déroulent 1 semaine à Magny, 1 semaine à Dammarie, 1 semaine à Bonneval
(**) entraînement si pas de match



Rugby Loisir à XV
Mercredi 19h30 et
Vendredi 19h30



Rugby à 5 mixte
jeu à toucher
Lundi 19h30 et
Samedi 10h30



Viens essayer !

CONTACT :

🌐 combrayrugbyclub@gmail.com ☎️ 06.74.89.50.17

📍 Stade olympique de Magny, 14 rue des sources du Loir 28120 Magny



Combray Rugby Club (CRC)



[combray.rugby.club](https://www.instagram.com/combray.rugby.club)

Vie locale

Comité des fêtes

Chers habitants de Magny,

En ce début d'année 2026, le comité des fêtes vous adresse ses vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et réussite.

L'année écoulée a été riche en événements :

La soirée du cochon grillé a été un moment mémorable : un repas copieux, une ambiance très conviviale et de nombreux échanges entre participants. Ce moment partagé autour d'une bonne table a permis de rassembler des personnes de tous âges, et vos retours enthousiastes nous ont fait chaud au cœur. Ces soirées illustrent pleinement l'esprit que nous souhaitons faire vivre : simplicité, convivialité et plaisir d'être ensemble.



Le vide-grenier, quant à lui, s'est déroulé sous une météo particulièrement clémente, ce qui a permis aux exposants comme aux visiteurs de profiter pleinement de la journée.

Notre traditionnelle soirée Beaujolais a également rencontré un beau succès. Comme chaque année, ce rendez-vous a clos l'automne dans la bonne humeur, avec une ambiance chaleureuse et de nombreux échanges autour d'un verre de beaujolais. Votre fidélité à cette tradition nous encourage à poursuivre sur cette belle lancée.



Nous tenons à saluer l'engagement de tous les bénévoles du comité des fêtes : leur énergie, leur disponibilité et leur motivation rendent possibles chacune des manifestations qui vous sont proposées.

Les dates des prochaines manifestations seront bientôt communiquées sur la page Facebook du comité des fêtes.

Nous vous remercions pour votre soutien et espérons vous retrouver nombreux lors de ces prochains rendez-vous.

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Le comité des fêtes de Magny

Vie locale



Les métronosiques

L'année 2025 a été une année plus tranquille pour nous puisque nous n'avons pas de festival à organiser. Cependant, on ne s'est pas ennuyé, voici le résumé de nos activités :

**10
Prestats**

Au total nous avons assuré 10 prestations sur l'ensemble de l'année 2025 ! Avec tout ça nous avons voyagé aux 4 coins de la région, pour célébrer : des banquets géants, des fêtes de rugby, des mariages, des brocantes et plus. Sans oublier les nombreuses répétitions du dimanche matin !

C'est le nombre de musiciens et membres actifs que nous avons dans l'association cette année. Avec les départs et les arrivées, c'est le même chiffre que l'année passée ! De plus, notre bureau s'est renouvelé pour passer à 8 membres.

31 !

Les Métrosiques vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !



Anniversaires, matchs en tous genres, carnaval, notre calendrier a été varié et celui de 2026 commence à se remplir, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou nos réseaux sociaux pour suivre nos activités !



Site : les-metronosiques.com

Vie locale

Amicale des sapeurs pompiers de Magny

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Magny remercie les habitants du secteur d'intervention de l'accueil que vous leur réservez lors du passage pour les calendriers. Ce moment est un instant d'échange entre pompiers et habitants. Si vous n'avez hélas, pas eu le plaisir d'avoir eu votre calendrier, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'y remédier.

Les dons nous ont permis cette année d'embellir notre caserne, de faire une manœuvre de cohésion au karting de Dreux et d'organiser des moments conviviaux qui renforcent la cohésion entre pompiers.

Voici le bureau actif en 2025 :

Président : Mr HEINTZ John

Vice-président : Mr LORDEREAU Benoit

Trésorier : Mr LETOURNEUR Alexis

Vice-trésorier : Mr GODARD Alexandre

Secrétaire : Mme MORIN Céline

Vice-secrétaire : Mr DEZERT Teddy



Les 4 gagnants du tirage au sort des calendriers 2025 sont les numéros 4, 28, 9 et 12 qui sont respectivement Mr NAUDET, Mr et Mme ROBERT, Mr BERGI et Mr LORIN. Ceux-ci se sont vu remettre un chèque d'une valeur de 30 €. L'année prochaine, l'amicale arrêtera les tirages au sort et la remise des chèques suite à l'agrandissement du secteur d'intervention.

Une cérémonie de Sainte Barbe s'est déroulée le samedi 29 novembre par les amicalistes en présence : de la Députée Honoraire - Conseillère Départementale du canton d'Illiers-Combray, des Maires de Magny et Marchéville, de l'adjointe de la Maire de Cernay, du Capitaine Cédric ROBERGE ainsi que des adjoints et représentants des centres d'Illiers-Combray et de Bailleau-le-Pin. Cette cérémonie a pour but de promouvoir les Sapeurs-Pompiers et est suivie d'un repas.



Le bureau et tous les membres de l'amicale souhaitent à tous les habitants de la commune et de ses hameaux une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026.

Pour tous renseignements : spdemagny@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook !

Le Président



Vie locale

Centre d'intervention de Magny



L'année 2025 prend fin et 2026 approchant, les Sapeurs-Pompiers de Magny se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026 à vous et à vos proches.

Actuellement, l'effectif est de 16 Sapeurs-Pompiers dont deux femmes, c'est donc un chiffre en légère hausse malgré le départ du Sapeur Jayson Venet. Nous avons vu l'arrivée de 4 Sapeurs cette année : le Caporal-Chef Florian Lepetit, le Caporal Valentin Lefebvre et les Sapeurs Agathe Pecquenard et Nicolas Triboult. Parmi ces nouvelles arrivées, trois Sapeurs-Pompiers habitent la commune des Châtelliers-Notre-Dame et un Sapeur-Pompiers la commune de Magny.

Malheureusement, deux Sapeurs doivent nous quitter d'ici la fin de l'année, le Caporal Teddy Dezert pour raison personnelle de déménagement et le caporal Emilien Collas pour raison professionnelle.

De plus, un changement a pris effet le 1er Novembre 2025 au sein de la direction du Centre avec la fin des fonctions d'Adjoint de l'Adjudant-Chef Jérémy Galet pour des raisons professionnelles, en effet, être adjoint prend du temps. Je tiens à remercier personnellement Jérémy pour m'avoir accompagné et soutenu durant ces onze années. Une page se tourne et une nouvelle s'ouvre avec le Sapeur Nicolas Triboult.

Nous avons vu le changement de grade du Caporal-Chef Alexis Letourneur passé Sergent, avec toutes nos félicitations.

Concernant les véhicules, le Centre n'est hélas toujours doté que d'un VTU et pas d'engins pompe, notre remise actuelle ne pouvant l'accueillir à ce jour.

Le changement majeur de cette année sur le Département a été la finalisation du règlement opérationnelle. Il est prévu pour le Centre de Magny un engin pompe poids-lourd, un Véhicule Léger et un agrandissement du secteur de 1er appel avec l'ajout des communes suivantes :

- Les Châtelliers-Notre-Dame,
- Les Corvées-les-Yys,
- Cernay Bourg,
- Nonvilliers-Grandhoux Bourg.

La date d'effet est prévue au plus tard début d'année prochaine. La multiplication par 2 du secteur d'intervention du CIS Magny témoigne une nouvelle fois de la confiance accordée par la Direction envers la disponibilité et l'engagement de la part des Sapeurs-Pompiers de Magny.

Le Centre d'Interventions et de Secours de Magny a été cité à l'ordre du Corps Départemental et félicité pour sa réponse opérationnelle lors de la tempête Kirk. En effet, quatre Sapeurs-Pompiers de Magny ont porté secours en renfort sur le secteur de Châteaudun pendant 24 heures.

L'année 2025 montre une forte diminution du nombre d'interventions. De fait, le Centre de Magny est sorti 26 fois :

- 5 Accidents de la voie publique,
- 0 incendies,
- 1 intervention avec le Véhicule de Soutien aux opérations basées à Bailleau-le-Pin.
- 16 secours à personnes,
- 4 opérations diverses,

Vous pouvez suivre la vie du Centre sur notre page Facebook, vitrine de notre Centre et page très active grâce à notre photographe administratrice de cette page. N'hésitez pas à vous abonner et laisser un j'aime pour nous soutenir.

Je reste à votre disposition pour toute information concernant le volontariat. Si un engagement vous tente, n'hésitez plus et contactez-nous ! Nous sommes là pour vous accueillir et vous former dans la bonne humeur.

Le Chef de Centre





**LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE !
HALTE AUX INCIVILITÉS !**

**DESORMAIS TOUT DEPOT SAUVAGE
SERA SANCTIONNÉ**

COMMUNE DE
MAGNY

**Branchages, gazons frais, déchets
verts, encombrants, gravats ... ont leur
place à la déchetterie !**

**Les déjections animales doivent être
ramassées, il en va du respect de
chacun !**

Sans quoi vous encourez les amendes suivantes :

**DEPOT SAUVAGE
INFERIEUR A 2M3**

600€

**DEPOT SAUVAGE
ENTRE 2M3 ET 6M3**

1 200€

**DEPOT SAUVAGE
SUPERIEUR A 6M3**

2 400€

**CONFORMÉMENT A LA DELIBERATION
N°21-2025 DU CONSEIL MUNICIPAL**

